

gouvernement présenterait des mesures économiques à longue échéance lors de la convocation des Chambres en septembre. Maintenant que la Chambre a accordé au gouvernement un vote de confiance, celui-ci n'a plus d'excuse de retarder la présentation de ces propositions, qui, en vérité, sont urgentes. Le mieux à faire est, sans contredit, de présenter un nouveau budget, et nous comptons bien entendre sans trop de retard ces propositions financières et économiques à long terme. Au fur et à mesure que ces propositions nous seront soumises, nous exercerons assurément tous les droits constitutionnels qui sont l'apanage de l'opposition, en appuyant celles que nous estimerons bonnes, en cherchant à modifier celles qui pourront, à notre avis, être améliorées et en nous opposant à celles que nous croirons mauvaises.

Je répète que nous espérons, en toute sincérité, que le gouvernement formulera sous peu des propositions aussi urgentes qu'importantes dans le domaine économique. Nous espérons qu'il ne demandera pas à la Chambre de traiter d'abord une foule de mesures législatives—dont certaines figurent déjà au *Feuilleton*—qui, même si elles ont une certaine importance dans un sens spécialisé, ne vont pas au fond des problèmes qui se posent à notre pays, soit les moyens de garantir l'expansion économique qu'il nous faut pour atteindre l'emploi intégral et favoriser le progrès de la nation. Nous avons le droit de supposer que le gouvernement a déjà préparé ces propositions économiques. Serait-il, en effet, possible de penser que ces propositions ne sont pas encore prêtes, alors que le gouvernement, qui est vraisemblablement en train de les élaborer, nous demande de croire qu'en quatre jours seulement, il a préparé et mis en vigueur un programme urgent d'austérité qui comportait des surtaxes sur des douzaines de catégories d'importations, avec des surtaxes échelonnées de 5 p. 100, 10 p. 100 et 15 p. 100, sans compter toutes les exemptions qu'il avait fallu calculer et tous les règlements qui accompagnent cette sorte d'opérations. Le gouvernement nous demande de croire qu'il a mis en vigueur en quatre jours un programme de retranchement de cette nature; que, pendant ces quatre jours, il s'est adressé au Fonds monétaire international ainsi qu'à la Banque d'export-import pour y obtenir des prêts à concurrence d'un milliard de dollars; qu'il a procédé à la conclusion d'accords de réciprocité dans le domaine monétaire avec le Royaume-Uni et la *Federal Reserve Bank*; que, durant ces quatre jours également, il a trouvé une base légale pour mener à bien cette initiative et obtenu, à cet égard, une opinion du ministère de la Justice.

[L'hon. M. Pearson.]

Je me permettrai de dire, monsieur le président, qu'un gouvernement capable de faire tout cela en quatre jours, afin de régler une crise qui a soudainement éclaté au début de ces quatre jours, doit avoir, j'en suis sûr, un programme économique et financier à longue portée tout prêt à être soumis à la Chambre des communes et que nous nous attendons à le recevoir sans délai. La meilleure façon de l'obtenir serait, évidemment, sous la forme d'un nouveau budget.

Afin qu'il n'y ait aucune excuse à différer, en l'occurrence, la présentation de ces propositions financières et économiques de longue haleine, l'opposition officielle, je le répète, a décidé de permettre, en ce qui la concerne, l'adoption des subsides provisoires sans autre débat. Toutefois, nous ne sommes qu'un des partis minoritaires à la Chambre des communes. Si, d'autre part, le débat était amorcé, nous nous estimerions évidemment libérés de tout engagement de ne pas prolonger les délibérations, tout comme nous réservons maintenant nos droits de débattre ces questions dans le détail quand on en parlera par la suite, et quand on nous demandera des subsides provisoires dans un mois, ou avant.

En formulant cette déclaration, je tiens à ne pas être mal compris, comme si j'avais laissé entendre que l'opposition officielle avait soudainement découvert quelque raison d'avoir confiance dans le présent gouvernement. J'espère qu'on ne me comprendra pas mal sur ce point. Notre point de vue à cet égard n'a pas changé. Toutefois, nous reconnaissons que, tout comme le gouvernement, nous sommes une minorité à la Chambre des communes, et que tant que le gouvernement peut disposer d'une majorité ici, son droit constitutionnel de rester en fonction va de pair avec son devoir de régler les problèmes urgents du pays avec le moins de retard possible. Par conséquent, nous sommes, pour notre part, prêts à accéder sans autre débat à cette demande de subsides provisoires pour un mois. Le gouvernement aura alors tant l'occasion que le devoir de présenter sans délai à la Chambre, comme je l'ai déjà dit, sous la forme d'un nouveau budget, ces propositions économiques à long terme qui devaient, comme on nous l'a fait croire pendant quatre mois, être soumises au public, en remplacement du programme urgent d'austérité.

(Texte)

M. Caouette: Monsieur le président, à entendre l'honorable chef de l'opposition, on serait porté à croire que, lorsque les libéraux étaient au pouvoir, le budget était présenté, à ce moment-là, en même temps que le discours du trône ou l'Adresse en réponse au discours du trône; il est bien plus vite dans l'opposition